



Académie d'Orléans-Tours – CAPA certifiés du 07 juillet 2022
Titularisation des BOE
Refus d'attribution des congés de formation professionnelle
Refus de disponibilité

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Secrétaire général d'académie, Mesdames et Messieurs les membres de notre CAPA, chers collègues,

Aujourd'hui, siège la dernière CAPA certifiés. Un corps de plus de neuf mille six cents agents ne sera plus représenté en tant que tel. Dans le monde merveilleux de l'école de la réussite, où règnerait la bienveillance parfaite, on pourrait s'en réjouir.

Mais ce monde n'est pas le nôtre. Loin de là.

La situation des professeurs certifiés ne cesse de se dégrader, à cause de leur déclassement salarial et social, ainsi que de la crise des recrutements, qui en est une des conséquences.

Enseigner en collège n'attire pas. Le SNALC, qui a toujours dénoncé les mirages du collège unique et les multiples réformes qui l'ont renforcé, n'en est pas surpris.

Le lycée n'attire pas plus : la réforme du lycée, tellement opérationnelle qu'elle n'a jamais pu être appliquée selon les plans initiaux, est un repoussoir.

Certaines disciplines sont sinistrées, comme l'économie-gestion. En 2019, il y avait 42 postes vacants en économie-gestion après mouvement. Combien y en a-t-il en 2022 ? Face à une telle situation, l'institution devrait se poser des questions...

Les solutions attendues par les personnels sont connues :

- rattrapage salarial ;
- travail de longue haleine de restauration de l'autorité des professeurs certifiés dans leur classe, et de restauration de la confiance entre les différents corps de notre institution.

Aujourd'hui, on en est loin.

Le dégel du point d'indice est une bonne nouvelle, mais ne parviendra même pas à répondre à la hausse de l'inflation.



Enfin, nous vivons dans l'école de la défiance. Elle existe trop souvent entre élèves, parents et enseignants, du fait d'attentes contradictoires : des classes silencieuses, mais pas de sanctions ; du travail, mais pas trop ; des notes, pourvu qu'elles soient bonnes, etc...

Pire, elle existe entre personnels, notre institution ne faisant plus corps. Chacun ne pense qu'à ouvrir le parapluie pour se protéger lui-même au détriment du collectif.

Les collègues découvrent de façon croissante cette réalité multiforme, que la fin du paritarisme accentue. Du point de vue des collègues concernés, la gestion académique actuelle des demandes d'ATP et des recours concernant les résultats des mutations intra-académiques est édifiante. Il ne s'agit pas là d'un problème de personnes, mais d'un système produisant volontairement du dysfonctionnement.

Les collègues n'ont pas de réponses à leurs questions ; les processus sont opaques, quand les rares explications données ne les rendent pas illogiques. Même si les organisations syndicales l'avaient annoncé depuis la loi de transformation de la fonction publique, l'absence de dialogue social sidère nos collègues.

Ce n'est pas à coup de courriers types qu'on rendra attractif nos métiers. Toute la gestion RH et le dialogue social de notre ministère sont à reconstruire. Et il y a urgence, car les impacts de la crise sanitaire, de l'arrivée de nouvelles générations sur le marché du travail, et de l'inflation accentuent la crise de nos métiers.

Monsieur le Secrétaire général d'académie, Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous vous remercions.

Pierre GOUGEON, Emmanuel WALLART, Gwenola LE HOANEN, Laure BREGEON
Commissaires paritaires académiques certifiés SNALC